

UNE MINI-FORÊT AU LYCÉE ARISTIDE BRIAND

JUILLET 2022



mini**big**forest

FORÊTS URBAINES PARTICIPATIVES



MiniKidsForest :
Sous le bitume



les arbres !



mini**big**forest

FORÊTS URBAINES PARTICIPATIVES

MiniBigForest, une solution adaptée aux mini-écosystèmes végétaux urbains

Créée en décembre 2018, notre association est née d'un double appel : celui de l'urgence qu'il y a à agir pour la planète, et celui du botaniste japonais Akira Miyawaki qui travaille depuis des années à restaurer la végétation naturelle sur sols dégradés grâce à la méthode qu'il a mise au point dans les années 60.

Cette méthode, particulièrement adaptée à la création de mini-écosystèmes végétaux en milieu urbain, nous paraît être la réponse adéquate aux îlots de chaleur et à la perte de la biodiversité dans les espaces artificialisés par l'Homme.

En outre, l'association a pour but de reforester en tous lieux, principalement en milieu urbain et péri-urbain, et de reconnecter à la Nature les citoyens en leur proposant un acte concret de plantation lors de la création d'une micro-forêt native au sein de leur quartier.

Notre engagement est de créer du lien social, de favoriser la biodiversité en milieu urbain, et de créer de véritables petits poumons verts dans des quartiers urbanisés en y associant une diversité de publics.



Micro-forêt de 16 mois plantée à Nantes

Les objectifs de l'association

- > Réintroduire la biodiversité en milieu urbain dans un environnement qui tend à se minéraliser et à se déshumaniser toujours plus
- > Agir à notre échelle sur le changement climatique, de façon très concrète en créant des îlots de fraîcheur en ville grâce à l'effet climatiseur de l'arbre
- > Reconnecter hommes, femmes et enfants à la nature grâce à un acte concret de plantation et de prise de soin des arbres
- > Développer du lien et de la convivialité entre les Humains
- > Agir sur la pollution et le bruit en ville grâce aux actions combinées de barrières forestières denses



Un projet d'intérêt général mêlant une approche terrain et une approche sensibilisation

1/ L'action majeure de l'association est de concevoir des forêts fonctionnant selon les mécanismes d'une forêt naturelle, à haut potentiel de biodiversité, de végétalisation, et de lien social. Ces forêts seront plantées avec des citoyens sur tout type de sites en milieu urbains

2 / Nous avons à cœur de sensibiliser ceux qui vont planter avec nous (enfants, salariés, riverains, etc...) aux arbres, à l'importance de la biodiversité et des écosystèmes naturels à préserver. Pour ce faire, avant la période de plantation, nous organisons **des ateliers de sensibilisation pour enfants et adultes**

3/ Après la plantation, nous formons et accompagnons les MiniBigKeepers (les gardiens de la forêt) pendant 3 ans



La méthode Miyawaki : une méthode de reforestation éprouvée

Cette méthode, développée par le botaniste japonais Miyawaki dans les années 70, vise à recréer des micro-forêts natives en s'inspirant des mécanismes des forêts naturelles. Les essences, une trentaine par forêt, sont choisies selon le Potentiel Naturel de Végétation et plantées de façon très dense (3 arbres/m²) sur de petites surfaces.

Chaque mètre carré de forêt se voit allouer 3 plants : 1 arbrisseau, 1 arbuste et 1 arbre. Ce qui permet de recréer les strates naturelles de la forêt et de favoriser les stratégies de captation lumière optimales. La diversité des essences favorise la réimplantation de la biodiversité, chaque essence ayant ses propres auxiliaires et assure une coopération renforcée entre les essences pionnières et les arbres à croissance plus lente.

Autonomes en 2 à 3 ans, ces forêts contribuent activement à rafraîchir l'air des villes, au bien-être de ses habitants, à la réduction des pollutions atmosphériques, du bruit, à améliorer la qualité de l'eau et travaillent à la régénération des sols.



Miyawaki : un expert de la reforestation

Dès les années 70, ce botaniste s'est fait le chantre de la restauration des forêts en Asie grâce à une méthode qui porte désormais son nom. Le principe : régénérer des forêts en y faisant pousser uniquement des essences autochtones. Les arbres natifs sont comme des poissons dans l'eau et prospèrent donc à grande vitesse car le sol est adapté à leurs besoins. La méthode mise aussi sur la complémentarité entre une diversité d'arbres, à la fois en collaboration et en compétition, ce qui stimule la croissance. Akira Miyawaki a montré qu'il était capable de redonner vie à des forêts naturelles, même sur des sols très dégradés, en seulement dix ans, dix fois plus rapidement que la normale. Il a restauré près de 13 000 sites à travers le monde. La prise en compte des interactions de la nature et la plantation aléatoire (et pas en ligne) qu'il défend ont essaimé. Désormais, de nombreux programmes de reforestation appliquent sa méthode.

(Source : Libération - Septembre 2019)

An aerial photograph of a dense, lush green forest. The trees are tightly packed, creating a textured canopy of various shades of green. A small, light-colored path or clearing is visible near the top center. Overlaid on the image is a bright yellow circle containing the number '1' in a dark font.

1

LE TERRAIN



Débitumer
pour replanter !

C'est l'histoire d'un lycée engagé...

Le lycée a obtenu sa labellisation E3D en 2021.

« Une quinzaine d'élèves et une dizaine de personnels (dont une Provisoire-Adjointe) se sont engagés dans plusieurs projets. dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie tout en favorisant la biodiversité de notre cité scolaire. A ce jour, l'environnement est très minéral, seulement quelques pelouses implantées sans plan d'ensemble. Conséquence, les élèves investissent peu les lieux.

Pour ce projet de mini forêt, nous pourrions facilement nous appuyer sur une trentaine de personnes très engagées. et le soutien de notre collègue chargé de l'entretien des espaces verts.

Cependant, nous aurions quelques obstacles techniques et financiers à lever: la cour à laquelle nous pensons est couverte d'un bitume en mauvais état.

Il faudrait donc enlever ce bitume et rajouter de la terre pour amender le sol. Cette parcelle occupe la partie nord de la Cité scolaire.»

Loïc Mérot, Conseiller principal d'éducation



**"(...) améliorer le cadre de vie
tout en favorisant la biodiversité
de notre cité scolaire."**

Loïc Mérot



11 mai 2021

Lettre de la
proviseur Adjoint
à la Région



Proviseure adjointe
Nathalie Thévenet

Téléphone
02 40 00 25 25
Télécopie
02 40 00 25 00

Méil : ce.0440069j@ac-nantes.fr

10 Bd Pierre de Coubertin
BP 418
44606 SAINT NAZAIRE CEDEX



Saint-Nazaire, le 11 mai 2021

La Proviseure Adjointe

A

Direction du patrimoine Immobilier du Conseil

Régional des Pays de la Loire

Madame VILLANUEVA

Madame,

Depuis un an, le lycée Aristide Briand est dans une démarche de labellisation Établissement en démarche de développement durable (E3D). Une vingtaine d'élèves et une quinzaine de membres du personnel se sont engagés dans plusieurs projets. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie tout en favorisant la biodiversité de la Cité Scolaire.

A ce jour l'environnement est minéral, même si depuis 2 ans un programme de plantation d'arbres et de massifs a été mené pour verdier quelques espaces du lycée. Conséquence, les élèves investissent peu les lieux. S'ajoute à cela la disparition d'une grande prairie située à l'extrémité Nord de la Cité Scolaire qui est maintenant devenue la propriété de la ville de Saint-Nazaire.

Des actions portées par des éco-délégués ont été proposées tout au long de l'année pour améliorer le cadre de vie. D'ailleurs, Madame Moranzais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, a pu constater et mesurer lors de sa venue au lycée le 19 janvier, l'investissement et l'engagement des élèves pour développer des projets.

1- Action " Sous le béton des fleurs " A l'initiative du comité de pilotage (formé d'une quinzaine d'élèves et une dizaine de personnels), nous avons convié tous les élèves et les personnels à venir semer des graines pour fleurir notre lycée. Les éco-délégués ont joué un rôle important dans toutes les étapes de ce projet : - Fin janvier : Début février : Récolte des graines - 11 février : Fabrication des bombes à graines. - 18 février : Dissémination des graines. Nous avons fini de semer le 19 février.

2- Action Comptage des oiseaux. En lien avec l'association Bretagne vivante, opération de recensement des oiseaux de jardin. Fin janvier.

3- Action La biodiversité en photo Le groupe écolo du lycée organise un concours photo ouvert à tous sur la biodiversité dans la cité scolaire du 15 mars au 15 mai.

Mais aujourd'hui nous souhaiterions aller plus loin en créant une mini forêt urbaine entre les bâtiments B et J sur une surface de 200m².

Pour ce projet nous nous appuyerions sur l'association "Minibigforest" pour nous accompagner dans la création de ce nouvel espace.

Le lycée Jacques Prévert à Savenay a fait appel à cette association, et 600 arbres ont été plantés sur un espace de 200m² au mois de janvier 2021. <https://prevert.paysdelaloire.e-lyco.fr/demarche-de-developpement-durable/nous-avons-planté-une-mini-foret-de-600-arbres/>

Pour réaliser ce projet, nous pourrions sans souci compter sur une trentaine de personnes très engagées et le soutien de notre collègue, agent technique territorial, chargé de l'entretien des espaces verts.

Cependant, nous aurions quelques obstacles techniques et financiers à lever : la cour à laquelle nous pensons, est couverte d'un bitume en mauvais état. Il faudrait donc enlever ce bitume et rajouter de la terre pour amender le sol. Cette opération serait certainement coûteuse mais pour la réaliser nous ferions appel à une entreprise mécène. Nous envisageons de mobiliser certains élèves et étudiants, accompagnés par leurs professeurs pour démarcher des entreprises de BTP. Pour le reste, comme au lycée de Savenay, le coût pour planter les arbres est déjà pris en charge par l'association Minibigforest.

Point positif, le plan ne fait pas apparaître de canalisations ou fourreaux électriques sur cette parcelle. Comme

vous pouvez le constater ce projet nous tient à cœur. Outre le fait de créer un espace vert supplémentaire qui accroîtra la biodiversité et qui sera un îlot de fraîcheur bien utile lors de grandes chaleurs, ce projet a aussi des visées pédagogiques. Les élèves seront acteurs tant au niveau de la plantation que de la recherche des moyens pour la réaliser (scientifique, organisationnel, financier, suivi...). Pour ce faire, ils seront encadrés par les équipes pédagogiques, et par MiniBigForest, via des ateliers et des cours liés à l'arbre qui leur permettront de mettre en œuvre de façon très pratique toutes les connaissances acquises.

Du design de la forêt, au métrage du terrain, à la reconnaissance des arbres, jusqu'à leur plantation... ils vont découvrir comment mettre en place ce mini-écosystème du début à la fin.

Mais avant de déposer une candidature auprès de l'association Minibigforest pour être retenus et accompagnés dans la réalisation de ce projet, nous avons besoin d'un engagement de votre part. Seriez-vous favorable sur le principe pour que les éco-délégués et les personnels les plus engagés poursuivent les démarches pour la construction de ce projet?

Seriez-vous d'accord pour étudier sur le plan technique la faisabilité de ce projet sur cette parcelle? En effet, il y aurait lieu de vérifier le passage des réseaux existants (eau, gaz, électricité, fibre, etc.), et sans doute préciser cette recherche en réalisant une DICT (préalable à tous travaux avec pelle). Est-ce que votre service peut lancer cette procédure ?

En attendant votre retour, nous vous remercions pour l'attention et l'intérêt que vous porterez à ce projet. Si

vous souhaitez des compléments d'information, vous pouvez contacter Loïc Mérot, CPE du lycée. (loic.merot@ac-nantes.fr) ou moi-même (Nathalie-Gisele.Thevenet@ac-nantes.fr).

Je vous prie de recevoir, Madame, mes sincères salutations.

Pour le comité de pilotage E3D du lycée Aristide Briand

Nathalie THEVENET
Proviseure-Adjointe



8 juin 2021

Lettre d'accord de
la Région



Direction du Patrimoine Immobilier
Service Maîtrise d'Ouvrage des Lycées en Proximité
Pôle Patrimoine de Saint-Nazaire
6 place Pierre Sémard - CS 60097
44602 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Dossier suivi par Bruno THIRÉ
Tél. : 02.51.16.68.58
Bruno.THIRE@paysdelaloire.fr

DPI/BV/BT/KB/2021-PO4437

Monsieur Franck GAUVRIT
Proviseur du lycée Aristide Briand
10 boulevard Pierre de Coubertin
B.P. 418
44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Nantes, le

Objet : demande de création de mini-forêt au sein du lycée

Monsieur le Proviseur,

Par un courrier du 11 mai 2021, vous avez sollicité la Direction du Patrimoine Immobilier concernant la création d'une mini-forêt urbaine entre les bâtiments B et J, au sein de votre établissement. Vous précisez que l'association Minibigforest vous assistera pour la réalisation de ce projet qui consistera en la plantation d'arbres, par une trentaine de volontaires avec le soutien de l'agent régional en charge des espaces verts, sur une surface

La mise en œuvre technique et financière s'appuiera sur la mobilisation d'une entreprise de BTP via du mécénat pour la préparation de la zone actuellement en enrobé, et que les plantations seront prises en charge par l'association.

J'entends la portée de ce projet tant au niveau de son intérêt en vue de développer la biodiversité dans un cadre urbain que pour ses visées pédagogiques auprès des élèves qui, encadrés des équipes pédagogiques, seront acteurs de la concrétisation de ce mini-écosystème. Aussi, je vous informe que je donne mon accord pour la poursuite de vos démarches de dépôt de candidature auprès de l'association Minibigforest ainsi que pour la mise à disposition de la parcelle identifiée.

Enfin, si votre candidature est retenue, il conviendra d'associer le Pôle Patrimoine de St-Nazaire dès les études du projet. Comme vous l'aviez anticipé, celui-ci devra établir une déclaration de travaux auprès des exploitants de réseaux afin de s'assurer de l'absence de canalisations enterrées dans la zone concernée.

J'attire également votre attention sur les conditions d'entretien de cet espace qui devra se réaliser à moyen humain et financier constant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil régional
et par délégation
La Directrice du patrimoine immobilier

**Barbara
VILLANUEVA**

Signature numérique
de Barbara VILLANUEVA
Date : 2021.06.07
18:20:10 +02'00'

Barbara VILLANUEVA

Copie transmise pour information à :

- Mme Isabelle LEROY, Président de la Commission Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme ;
- Mme Claire HUGUES, Conseillère régionale ;
- Mme Isabelle MÉRAND, Conseillère régionale ;
- M. Thomas DE MOUCHERON, Directeur des lycées ;
- Pôle Patrimoine de Saint-Nazaire.

OÙ IMPLANTER UNE MINIBIGFOREST ?

Merci de vous assurer que tous ces points sont validés avant le commencement de l'étude du projet, ou de nous signaler les points de vigilance liés à votre terrain.

- Le terrain peut accueillir **une mini-forêt de 400 à 3000m²**
(Il faut prendre en compte le futur déploiement des branches de l'arbre au-delà de la surface au sol déterminée)
- Dans sa largeur, la forêt nécessite **un minimum de 6 mètres**
(Prévoir en plus une zone de 3 à 4 mètres de part et d'autre de la forêt pour le déploiement futur des houppiers)
- **Aucun tuyau, drain, canalisation, réseau enterré** n'est présent sur le terrain afin d'assurer une plantation optimale et éviter les désagréments des systèmes racinaires à long terme.
- **Si la mini-forêt est implantée à proximité d'un bâtiment** une distance de retrait minimum de 6 mètres des façades sera conservée. La distance par rapport à une clôture sera de minimum 4 mètres.
- **Le sol actuel** peut être de la pelouse, de la terre, du bitume*.
- **Aucune ligne électrique** ne se trouve au-dessus de la future zone de plantation.
- **Aucune ligne électrique** n'est enterrée sous le terrain (notamment haute tension).
- Le terrain bénéficie d'un espace le plus proche possible du site, qui servira temporairement de **zone de déchargement et de mélange de la biomasse** (environ 100 m²)
- Le terrain bénéficie **d'une connexion à un réseau d'eau à proximité ou le futur propriétaire s'engage à faire installer un système** (même provisoire type sprinkler) **qui entrera en service dès le printemps qui suit la période de plantation.**
- **En option** : Il dispose d'un local pouvant être verrouillé à la fin d'une journée de travail (stockage de l'équipement, des arbres avant la plantation**)

** Si le sol est bitumé, il faut que des engins de chantier puissent accéder à la parcelle. Le désenrobage est à la charge du propriétaire du terrain et implique une temporalité adaptée. ** Les arbres sont plantés en motte, du mois de mi-octobre à mi-mars uniquement !*



Plan de situation (1)

Lycée Aristide Briand
10 Av. Pierre de Coubertin
44600 Saint-Nazaire



LE PROJET

SURFACE DE LA ZONE

2000m² >

envisager 500m² de plantation

USAGE ACTUEL

Aucun usage - Bitume

USAGE FUTUR

Zone d'observation de la biodiversité
Marqueur du changement.



LE PROJET

CONTRAINTES

Les réseaux

Résultat de la DICT

Eclairage public : Non concerné

Orange : Non concerné

Accès pelles

Aisé - Allées de 8m de large

Légende réseaux créés :

Eau arrosage		Candelabre	
Eau potable		Bouche d'arrosage	
Chauffage		L1T	
Eclairage		L2T	
Électricité			
Gaz			

LE PROJET

Format - N° de consultation
A3_2021101806761D35

Plan d'ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE A

Numéro Dommage aux c
Tel : 01 76 6

Plan édité le :
18/10/2021

Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :

- Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
- Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.

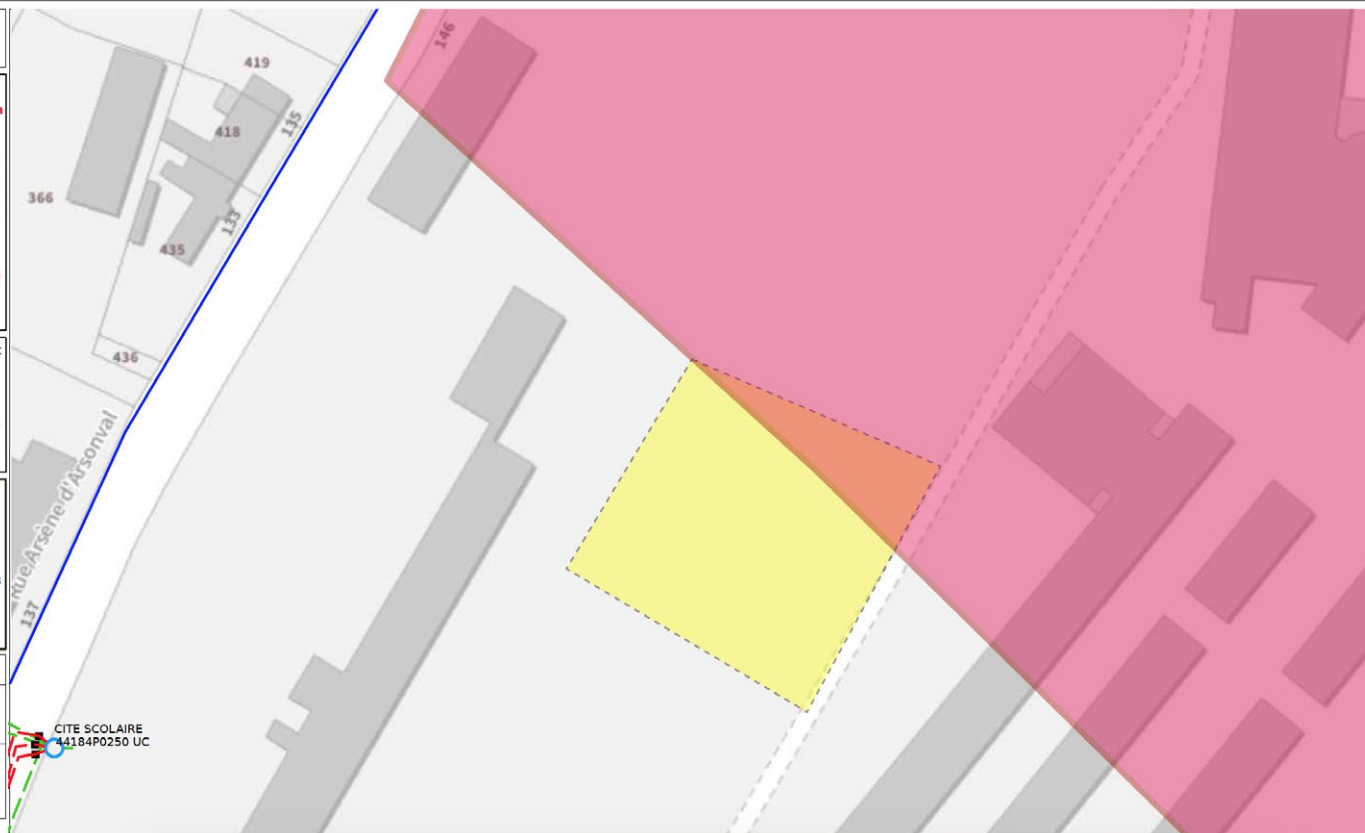
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

-  Emprise de vos travaux
-  Zone de Travaux Impactant le Sol
-  Projet de travaux Enedis
-  Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Réseau électrique

- BT
-  Aérien
 -  Torsadé
 -  Souterrain
- HTA
-  Aérien
 -  Torsadé
 -  Souterrain
 -  Galerie



CONTRAINTES

Les réseaux

ENEDIS : Projet de travaux Enedis - Réseau EL à 65cm - (cf page 6 et 7 doc ENEDIS).

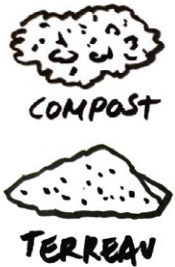
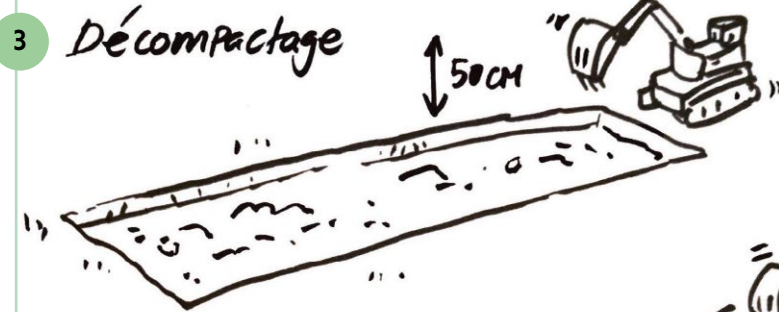
Mais en limite de propriété !!! > à voir avec Charier

Contactez PASQUIER Marjolaine
241932677

Comment faire une MiniBigForest ?

1 Débitumer

2 Amener de la terre végétale sur 50cm



4 Amendements

5 plantation

6 clôture

7



6





LE SOL

Les analyses de sol

En attente du carottage à venir.

CONSTAT

Entre 10 et 20cm de terre végétale uniquement, ensuite, on arrive très vite aux sables

RECOMMANDATIONS

L'apport en terre végétale devra être conséquent (mini 50cm sur toute la surface).



POINT DE VIGILANCE

Préparation du sol

La débitumisation va nous obliger à travailler avec une grande quantité de terre végétale pour ramener de la vie dans le sol, et faire en sorte que les arbres s'enracinent au mieux.

Les quantités prévues :

- Terre végétale : 700m³
- Broyat frais ou/et vieux
- Fumier de cheval
- Compost
- Terreau plantation

ATTENTION !!!

Quid du type d'enrobé : le lycée doit checker avec la Région si besoin de stabiliser, renforcer les bordures (selon sa densité, son âge, son épaisseur)





2

CONCRÈTEMENT...

MÉTHODOLOGIE, PRIX, CALENDRIER



©Pensa Éric



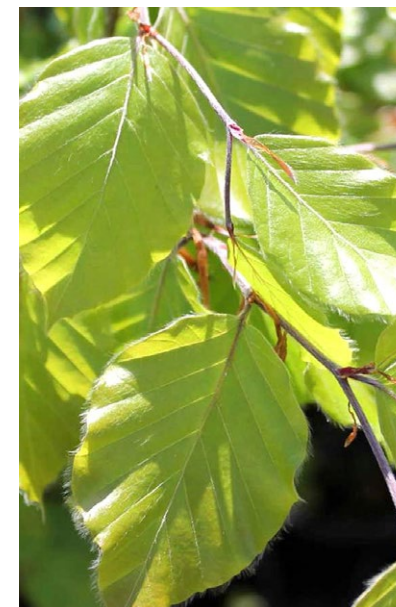
	GA - Grand Arbre	MA - Arbre de taille Moyenne	A - Arbuste			
	Feuillus	Nom scientifique	Strate	%	Quantité	
1	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	GA	6	180	Dominant
2	Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	GA	5	150	
3	Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	GA	6	180	
4	Chêne tauzin	<i>Quercus pyrenaica</i>	GA	6	180	
5	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	MA	12	360	
6	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	A	12	360	
7	Frêne	<i>Fraxinus excelsior</i>	GA	4	120	Secondaire
8	Aubépine	<i>Crataegus monogyna</i>	A	4	180	
9	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	A	4	150	
10	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	A	4	150	
11	Prunellier	<i>Prunella spinosa</i>	A	4	180	
12	Cornier	<i>Urtica dioica</i>	A	1	30	Mineur
13	Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	A	1	30	
14	Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	MA	1	30	
15	Sureau vert	<i>Sambucus racemosa</i>	MA	1	30	
16	Poirier commun	<i>Pyrus pyraster</i>	A	1	30	
17	Aulne	<i>Alnus glutinosa</i>	MA	1	30	
18	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	MA	2	60	
19	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	GA	3	90	
20	Comouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	A	1	30	
21	Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	MA	2	60	
22	Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	A	1	30	
23	Mauve en arbre	<i>Malva dendromorpha</i>	A	1	30	
24	Genêt à balai	<i>Cytisus scoparius</i>	A	2	60	
25	Merisier	<i>Prunus avium</i>	GA	2	60	
26	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	A	2	60	
27	Viome lantane	<i>Viburnum lantana</i>	A	1	30	
28	Fragon petit-houx	<i>Ruscus aculeatus</i>	A	1	30	
29	Tamaris commun	<i>Tamarix gallica</i>	A	1	30	
30	Pommier sauvage	<i>Malus Sylvestris</i>	MA	2	60	
TOTAL				100	3000	

À VENIR

LE PROJET

Les essences

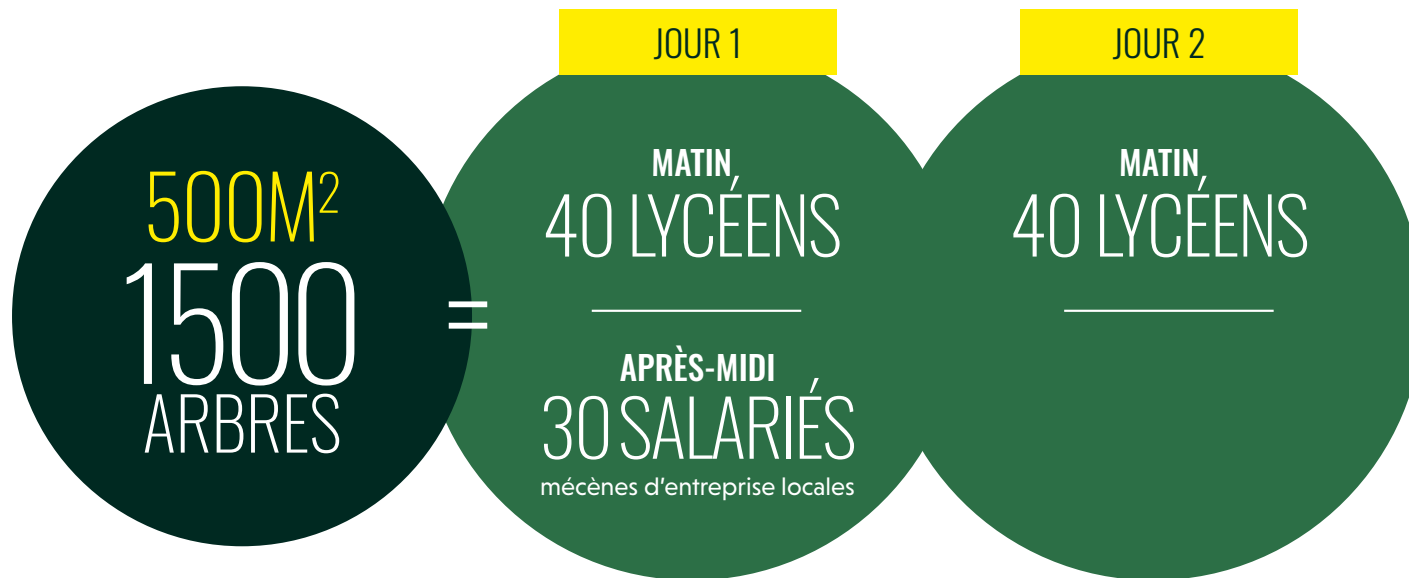
Le Potentiel naturel de végétation théorique serait le suivant (à préciser après sortie terrain et étude de sol)



LE PARTICIPATIF

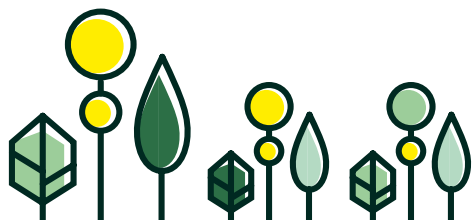
Organisation des planteurs

(Exemple de calendrier de plantation)



1000 arbres 

500 arbres 



LES AMÉNAGEMENTS



- De la ganivelle ou de la clôture à moutons à mettre en place pour les 3 premières années, pour respecter l'espace
- L'arrosage pour les 2 premières années (tuyau + Sprinkler)



Par nos soins : Un panneau de communication pour comprendre la MiniBigForest



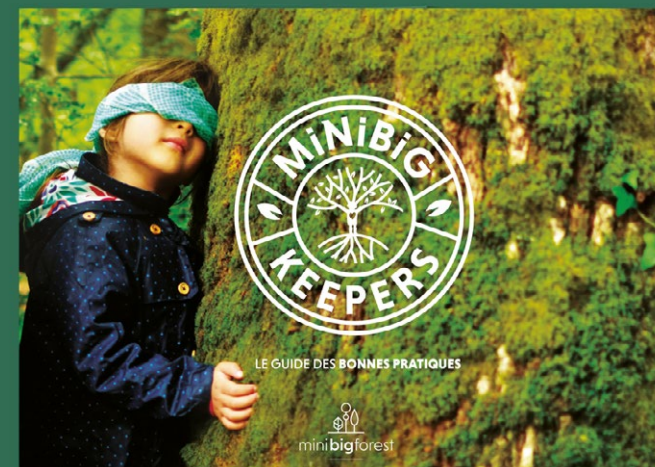
LES «GARDIENS DE LA FORÊT»

Chaque kit est composé de (pour toute l'équipe)

- un tote bag
- un guide des Bonnes Pratiques
- un guide Nature en forêt (éditions Salamandre)

+ pour les écoles :

- un passeport pour chaque élève



LES «GARDIENS DE LA FORÊT»

Un MiniBigKeepers prend soin de la mini-forêt, et s'engage pour 3 ans. L'équipe sera formé au printemps 2022 par la team MiniBigForest sur 1 jour.

Les temps forts :

MARS À SEPTEMBRE

Année 1 > 1h30 toutes les 3 semaines en année 1

Année 2 > 1h tous les mois en année 2

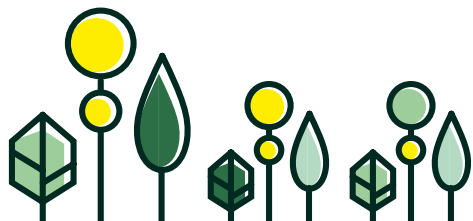
- **Désherbage manuel des adventices**
- **Arrosage des arbres par le service technique**

TOUTE L'ANNÉE

- **Photos et relévés croissance des arbres** (*envoi à MiniBigForest 4 fois par an*)



20
BÉNÉVOLES



LE CALENDRIER LYCÉE ARISTIDE BRIAND (ST NAZAIRE - 44)

Tout ce qui est en rose est demandé à la Région



ATTENTION !

La période de plantation s'effectue uniquement entre octobre et fin mars

EN RÉSUMÉ, NOTRE DEMANDE À LA RÉGION

Prestation débitumisation du sol > HIVER 2022/2023

- Intervention avec pelle 15 tonnes sur pneus pour terrassement sur 30 cm
- évacuation de remblais sur 500 M²
- Décompactage + apport de 150 M³ de terre végétale et mise en place

LE COÛT DE NOTRE PRESTATION

RENCONTRE ET ÉTUDE DE FAISABILITÉ1200€

- 1/ Rencontre et élaboration du projet avec le client
- 2/ Analyse des possibilités du site et du sol
- 3/ Présentation du projet au client et accompagnement (Devis, méthodologie,...)

DESIGN DE FORÊT800€

EXPERTISE SELON LA MÉTHODE MIYAWAKI3620€

- 1 -Potentiel naturel de végétation (Sélection des espèces (base de données) - Observation de terrain (2 sites dans un rayon de 15km) - Quantification, et liste détaillée des strates)
- 2 -Etude du sol et analyse (Coût analyse en labo)
- 3- Recherche, sélection et quantification amendements
- 4-Liste du matériel nécessaire pour la réalisation
- 5- Mise en œuvre du design (balisage)
- 6-Compte-rendu analyse du sol, design, PNV au client
- 7-Gestion de projet (retroplanning, suivi presta)

EXÉCUTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET1600€

- 1 - Suivi maitrise d'oeuvre des engins, équipement, et outils
- 2 - Travail de la terre et préparation du sol (pelle)
- 3 - Réception et stockage des arbres
- 4 - Tri des essences par strate avant plantation
- 5 - Délimitation de la surface à planter par m2
- 6 - Pose de la paille/foin
- 7 - Tuteurs bambous, piquets chataigniers, ficelle,rubans pour dédicaces, **420€**

Par vos soins : Protection du site via une clôture (esthétique, protectrice des animaux, des hommes etc...)

Par vos soins : Mise en place d'un système d'arrosage (en cas de forte chaleur, les arbres seront arrosés)

ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ARBRE ET À LA MÉTHODE..... 5700 €

PLANTATION DES ARBRES AVEC LES BÉNÉVOLES DANS LA JOIE !!! («Incentive connection» par Jim&Stef)

Gestion de projet

Création du formulaire d'inscription + coordination des inscriptions bénévoles

Réunion de lancement avec les futurs planteurs

4 Ateliers de 1h donnés pour 4 classes (1 par classe) préparation, animation

Plantation des arbres avec les bénévoles

Formation de «MiniBigKeepers» (sur site, au printemps)

Remise des kits MiniBigKeepers (cout de l'impression)

COORDINATION ET ANIMATION DES MINIBIGKEEPERS SUR 3 ANS

(Coordination des équipes + 2 visites avec les MiniBigKeepers sur des 1/2 journées + Suivi sur 3 ans via formulaire et appels téléphoniques)

PANNEAUX ET SUPPORTS DE COMMUNICATION 500 €

Conception de panneaux de communication - Rédaction - Graphisme

FRAIS DÉPLACEMENT/HEBERGEMENT/REPAS/..... 1252€



15 092€ HT

NB : Possibilité de financer ce coût via des entreprises mécènes/mairie/subvention

+ LE COÛT DES ACHATS (500M²)

Ref	Description Fournitures	PU HT	Qté	Montant HT	Montant TTC	TVA
Fourniture	1/ ARBRES NATIFS					
	Achat des arbres natifs	1,70	1500	2 550,00	2 805,00	10,00%
	Livraison des arbres natifs	185,00	1	185,00	222,00	20,00%
	<small>Pépiniériste à déterminer</small>					
	2/ PELLE					
	Préparation du sol	600,00	3	1 800,00	2 160,00	20,00%
	<small>Par Entreprise de TP à déterminer</small>					
	3/ AMENDEMENTS					
	Achat des amendements en m3	40,00	40	1 600,00	1 760,00	10,00%
	Livraison des amendements	180,00	2	360,00	432,00	20,00%
	<small>Par prestataire (à déterminer selon le sol)</small>					
	4/ PAILLAGE					
	Paillage pour plantation (bottes)	4,50	100	450,00	495,00	10,00%
	Paillage au printemps	4,50	50	225,00	247,50	10,00%
	Livraison sur site du paillage	182,00	2	364,00	436,80	20,00%
	6/ PANNEAUX PÉDAGOGIQUES					
	<small>Impression et livraison des panneaux via Pic Bois</small>	892,22	1	892,22	1 070,66	20,00%

TOTAL €	HT	8 426,22 €
	TTC	9 628,96 €

SOIT AU TOTAL HT :
24 154€

CLÔTURE

Par mesure de précaution (gibiers, rongeurs, humains), une clôture est conseillée pour assurer la protection des jeunes arbres les 2 premières années.

PAR LYCÉE

+ ARROSAGE

Par mesure de précaution, en fonction des terrains, nous préconisons sa mise en place pour la 1ère année (en cas de forte chaleur).

PAR LYCÉE

NB : Possibilité de financer ce coût via des entreprises mécènes/mairie/subvention

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?

FINANCEZ (ET PARTICIPEZ) À LA PLANTATION DE CETTE MINIBIGFOREST

Dans le cadre du programme #MiniKidsForest, vous contribuez au financement de cette MiniBigForest, qui fonctionnera selon les mécanismes d'une forêt naturelle et qui contribuera à améliorer la qualité de vie des étudiants et des enseignants.

Vos impacts positifs !

- > Vous contribuez à créer de véritables îlots de fraîcheur et de biodiversité au sein des écoles, à travers ce projet éco-citoyen de sens, et d'action !
- > Vous engagez votre entreprise et vos salariés dans la transition écologique du territoire
- > Vous boostez votre politique RSE
- > Vous contribuez à sensibiliser les publics aux enjeux du réchauffement climatique, à l'importance des forêts, de la biodiversité et de l'écologie pour le Vivant.

Le bonus ?

Suivant le montant de votre soutien, vos équipes sont invitées à venir planter avec les citoyens !



DÉDUCTION
FISCALE DE
60%

AVANTAGES FISCAUX En tant qu'association 1901 d'intérêt général, l'ensemble des versements à MiniBigForest permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, pris dans la limite de 5/1000 du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5/1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable. Le reçu fiscal est généré automatiquement lors de votre don sur HelloAsso.

Choisissez votre mécénat et ses contreparties !

DÉDUCTION
FISCALE DE
60%

	MiniKidsForest Participation au financement d'une MiniBigForest en milieu scolaire + Sensibilisation des élèves à la reforestation
Jusqu'à 3 000€	<ul style="list-style-type: none">+ Kit de communication pour votre entreprise+ Certificat de plantation+ Feuille de route du projet
De 3 001€ à 7 499€	<ul style="list-style-type: none">+ Rapport annuel sur les activités de l'association+ Reportage photo (ou vidéo) lors de la plantation+ Suivi régulier du développement du projet (photos)+ 1/2 journée d'action solidaire avec quelques salariés lors de la plantation (5 pers. max)
De 7 500€ à 15 000€	<ul style="list-style-type: none">+ Incentive connection» proposé par la team MiniBig+ 1/2 journée d'action solidaire avec vos équipes lors de la plantation (20 pers. max)+ Réunion de lancement du projet dans votre entreprise (sur demande)
Plus de 15 000€	Créons ensemble une contrepartie sur-mesure, à la hauteur de votre soutien !



mini**big**forest

FORÊTS URBAINES PARTICIPATIVES

www.minibigforest.com

Stéphanie | Jim
06 58 70 96 07 | 07 82 76 38 84